

Communiqué de presse  
31 mars 2020

## COVID-19 : LE SYTRAL ASSURE LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC EN ADAPTANT L'OFFRE DE RHÔNEXPRESS

Depuis le début de la période de confinement, le SYTRAL affine au quotidien la desserte de l'ensemble des territoires, s'adaptant à cette situation inédite.

Afin de maintenir la desserte de la zone aéroportuaire de Lyon-Saint Exupéry et d'assurer la continuité du service public, le SYTRAL et Rhônexpress ajustent l'offre.

Au regard de l'évolution de la fréquentation du service Rhônexpress (jusqu'à -99%) et de la fermeture du terminal 1, le concessionnaire a ainsi proposé au SYTRAL la mise en place d'un service de substitution à destination des personnes dont les déplacements sont indispensables.

Dès le mercredi 1<sup>er</sup> avril, la desserte de la zone aéroportuaire de Lyon-Saint Exupéry se poursuit par la mise en place d'une offre de transport par taxi, alors que la liaison express ferrée sera suspendue. Les voyageurs munis d'un titre Rhônexpress valide pourront bénéficier d'une prise en charge en taxi, entre la Part-Dieu et l'aéroport, tous les jours de 6h à 21h.

*Toutes les informations sur [rhonexpress.fr](https://rhonexpress.fr) et sur l'application dédiée.*

La liaison ferrée sera remise en service dès que l'atténuation de la crise sanitaire actuelle permettra d'enregistrer un niveau de fréquentation de l'aéroport suffisant.

### CONTACTS PRESSE

Olivia Vansoen : Responsable des relations presse / [vansoen@sytral.fr](mailto:vansoen@sytral.fr) / 06 74 35 39 61

Lodoïska de Gouvion Saint Cyr : Attachée de presse / [gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr) / 06 71 18 32 66

Julia Téfit : Attachée de presse / [tefit@sytral.fr](mailto:tefit@sytral.fr) / 06 71 18 32 66